



HAL
open science

Les cardinaux définis et la quantification

Claude Muller

► **To cite this version:**

Claude Muller. Les cardinaux définis et la quantification. Catherine Schnedecker & Constanze Arnbrecht. La Quantification et ses domaines, Honoré Champion (Paris), pp.119-130, 2012, Sciences du langage. halshs-00989432

HAL Id: halshs-00989432

<https://shs.hal.science/halshs-00989432>

Submitted on 11 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les cardinaux définis et la quantification.

Claude Muller, Bordeaux3 & CNRS (CLLE/ERSS-UMR 5263)

In: C. Schnedecker & C. Armbrecht (éds): *La Quantification et ses domaines*, H. Champion, 2012. P. 119-130.

1. Des cardinaux aux cardinaux définis.

La prédication cardinale attribue une interprétation de quantité à un groupe d'éléments nombrables. Cette quantification peut être indéterminée en nombre (*quelques, des*), ou déterminée si on utilise un cardinal morphologique. Les cardinaux employés sans article appartiennent à la famille des indéfinis, et sont liés à une structure complexe associant une assertion d'existence et d'unicité du groupe nominal à la prédication verbale dont ce terme est argument. L'action verbale spécifie ainsi le groupe nominal, permettant la reprise par un défini. Les cardinaux définis peuvent reprendre des indéfinis spécifiés:

(1) Cinq enfants jouaient. Les cinq enfants attendaient la fin de la récréation

parfois avec un cardinal de première mention:

(1') Un groupe d'enfants jouaient. Les cinq enfants attendaient la fin de la récréation

Comme les autres définis, ils peuvent être entièrement de première mention, avec spécification interne:

(2) Les trois personnes qui ont perdu leurs papiers doivent se présenter à l'accueil

La sémantique de la quantification cardinale peut être décrite de façon générale comme une intersection entre des groupes de cardinalité n , partageant à la fois le contenu de la spécification nominale, et la propriété d'être arguments du verbe (cf. Barwise & Cooper):

$$"n \text{ N.V} \text{ est vraie ssi } (N) \cap (V) = n$$

En général, l'intersection suffit à déterminer contextuellement un groupe unique, qui est alors spécifié. Cependant, si le contenu ne permet pas la spécification, la combinaison du cardinal au nom signifie tout groupe quelconque d'éléments de même cardinalité:

- (3) Cinq personnes n'arriveraient pas à soulever cette pierre
(4) Il fallait à Manchester trois buts pour se qualifier, or trois buts n'ont pas été marqués, ils sont donc éliminés

L'absence de référence dans le monde réel n'interdit pas l'utilisation d'un défini si une spécification discursive est possible:

- (5) Les trois buts qui ont fait défaut à Manchester leur ont coûté cher dans le classement final

On peut décrire le passage au cardinal défini par une reprise anaphorique ou un croisement de propriétés spécifiantes (par exemple avec une relative) comme une adjonction morphologique:

$n N \Rightarrow$ les $n N$, ces $n N$, mes $n N$

qui est valable pour les cardinaux au-delà de *un* et pour *quelques*:

$quelques N \Rightarrow$ les quelques N , ces quelques N , mes quelques N

Pour *des*, la correspondance pourrait être directe avec *les* (il faut bien sûr que *des* soit employé comme quantifieur). Avec *un*, le correspondant défini est *le*, ce qui se constate aussi pour *un million* ou pour une fraction:

$Un N \Rightarrow$ le $N / *l'un N$

Un million de participants \Rightarrow le (*un) million de participants

Un tiers des cotisants \Rightarrow le (*un) tiers des cotisants

Cependant, cette correspondance est bloquée lorsque le cardinal non membre d'une fraction est construit comme une partition sur un ensemble de référence¹:

- (6) Cinq des enfants jouaient / *Les cinq des enfants attendaient la fin de la récréation

C'est sans doute parce que la combinatoire entre défini et cardinal signifie alors non une quantification partitive, mais un

¹ Le *de* n'est pas le même que celui employé avec "million", qui n'est pas partitif et subsiste: *les deux millions d'électeurs*.

nouvel ensemble de référence exhaustif. En effet, on trouve le même blocage avec le quantifieur de l'exhaustivité, *tous*:

(7) *J'ai mangé toutes toutes des saucisses (Kleiber, 1998: 92)

On ne dira pas non plus:

(8) *J'ai mangé les cinq des saucisses

Cette propriété est sans doute liée à l'exclusion du sens "au moins" (Kleiber, *ibid.*) qui est possible avec les cardinaux indéfinis (Corblin, 2002: 198):

(9) *Les cinq saucisses au moins ont été mangées!

(possible seulement si *au moins* réfère à un ensemble plus vaste de nourritures diverses)

Il faut cependant laisser ouverte la possibilité d'une qualification avec *au moins* dans un autre sens, celui d'une qualification cardinale imprécise, sans effet de reprise anaphorique, dans les emplois avec spécification interne:

(7) Les cinq casseurs au moins qui ont été pris sur le fait seront poursuivis

(ils étaient peut-être plus que cinq; ce n'est pas un ensemble partitif, mais un ensemble de taille incertaine pour le locuteur)

Les propriétés quantificationnelles diffèrent nettement de celles des groupes nominaux définis sans cardinal: les interprétations de type ensembliste non quantificationnel sont barrées:

(8) Les Américains ont marché sur la lune en 1969

(9) Les douze Américains ont marché sur la lune (sens concret: par exemple, ceux ayant participé à une mission spatiale).

Enfin, le comportement à l'égard de la négation différencie les cardinaux définis des cardinaux indéfinis. Alors que ces derniers obéissent aux contraintes syntaxiques de portée caractéristiques des indéfinis du fait de la spécification, les cardinaux définis sont parfois à analyser comme *tous*; avec une seule construction pour deux interprétations². Ainsi, l'interprétation usuelle de la phrase suivante inscrit la portée de la négation dans celle de l'indéfini, qui est alors spécifié:

² Pour le français, la similitude est signalée par Attal (1972) avec la phrase *Les deux soldats n'ont pas déserté*, qui peut signifier: *pas les deux*.

(10) Douze flèches n'ont pas atteint la cible (= il y a douze flèches qui n'ont pas...)

Par contre:

(11) Les douze flèches n'ont pas atteint la cible peut signifier, soit la même chose (compte non tenu du défini) sur un ensemble de référence borné, soit: *aucune des douze flèches n'atteint la cible*), soit une interprétation selon laquelle la négation semble porter sur la quantification cardinale: *moins de douze des flèches ont atteint la cible*). Ce dernier sens est usuel avec *tous*:

(12) Toutes les flèches n'ont pas atteint la cible Cette interprétation est moins fréquente avec les cardinaux définis; en voici un exemple réel:

(13) Le candidat ou la candidate doit satisfaire aux trois exigences ci-dessus. Si les trois ne sont pas mentionnées, la candidature de la personne est rejetée.

(Commission de la fonction publique du Canada, sur Google)

Avec une incertitude sur la lecture:

(14) Le plus important, c'est la télévision, la presse et les spectateurs. Si les trois ne sont pas là, une course ne doit plus exister. (4/7/1997, *L'Humanité*, source: Google).

(interprétation possible: *si moins des trois sont là...*).

On peut donc admettre que les cardinaux définis sont à analyser autrement que les indéfinis. Ils partagent d'ailleurs avec *tous*, dans une certaine mesure, la propriété de "flotter", à condition de dédoubler l'article:

(15) Les flèches n'ont pas les douze atteint la cible ou plus facilement en s'associant à ce terme:

(16) Les flèches n'ont pas toutes les douze atteint la cible L'ambiguïté de lecture avec la négation disparaît avec le cardinal défini de quantité indéterminée *quelques*:

(17) Les quelques flèches n'ont pas atteint la cible³

³ L'exemple donne une impression d'incomplétude; il faudrait une détermination supplémentaire pour que la phrase soit pleinement acceptable:

Il y a donc une singularité qui rapproche *tous* et les cardinaux numéraux, sans doute parce que la quantité y est déterminée, et plus précisément parce qu'elle est également définie, comme le montre la construction "flottante". La question qui se pose alors est celle de la définitude du cardinal: celui-ci est-il également défini, et pourquoi? Comment cette double définitude permet-elle la "remontée" de la négation? Est-ce qu'il est toujours défini?

2. La définitude du cardinal, comparée à celle de *tous*.

On peut d'abord se poser la question pour *tous*: ce terme est-il défini? Admettons que le sens "défini" signifie, même si ce n'est pas toujours le cas, l'existence langagière préalable à l'action verbale d'un ensemble de référence, ou un croisement de propriétés spécifiantes (comme l'adjonction d'un relative déterminative). Dans ce cas, si *les N* est défini et est employé avec une valeur quantificationnelle, son existence implique automatiquement l'existence d'un ensemble *tous les N*. Dans ce cas, la valeur quantificationnelle est obligatoire, et s'y ajoute une indication d'exhaustivité. On peut dire que *tous les N* est une version exhaustive et quantifiée de *les N*. Il y a donc définitude de *tous*, la quantification étant indépendante d'une action verbale particulière. On notera aussi qu'il y a unicité: s'il existe un ensemble *les N*, il n'existe qu'un seul ensemble *tous les N*.

Avec les cardinaux, le même raisonnement conduit à admettre la définitude, avec quelques différences: si l'ensemble nombrable *les N* préexiste, alors son cardinal déterminé *n* préexiste aussi, et est également unique. Cependant, l'interlocuteur ne connaît pas nécessairement la valeur précise du cardinal, qui peut donner une information nouvelle. D'un point de vue extensionnel, on peut aussi dire que *tous les N* et *les n N* sont deux descriptions différentes du même ensemble

Les quelques flèches qu'il a lancées n'ont pas atteint la cible, sans doute parce que quelques n'a pas de valeur déterminative.

unique, défini et quantifié. Il y a des différences, sur lesquelles on reviendra, mais cette identité d'extension permet de mieux comprendre les phénomènes d'interprétation liés à la négation.

3. L'interaction avec la négation verbale.

La propriété signalée ci-dessus, d'une interaction de la négation avec le quantifieur qui la précède, *tous* ou un cardinal dans une description définie, de telle façon que l'interprétation résultante de la quantification réelle signifie *pas tous* ou *moins de n N*, a surtout été décrite pour *tous* et ses équivalents dans d'autres langues. Elle est bien connue des grammairiens comme des linguistes contemporains (sans remonter plus haut, Jespersen (1917: 87), Damourette & Pichon (§2264, §2863), Gaatone 1971, Attal 1972, Jackendoff 1972, Horn 1989 (2001), Attal 1992, 1994 (critique de l'analyse de Horn), Nølke 2001). On ne reviendra pas ici sur le détail de ces discussions. La lecture à négation sur le quantifieur doit être dans la portée immédiate de la négation (celle-ci est donc *pas*, l'association à un indéfini négatif bloque cette interprétation⁴) et la différenciation entre les deux lectures se fait aussi dans la prosodie, assez marquée dans le cas de la lecture à négation verbale⁵.

La proposition de Horn fait de cette propriété un cas particulier d'une construction assez marginale dans laquelle un quantifieur non spécifié précède une négation:

(18) She swung around, she took two strides to him, waiting for someone to stop her, but *someone didn't*. (Horn, (2001 : 494) citant J. Le Carré)

⁴ D'où le contraste entre:

Tous les voyageurs n'ont pas vu l'incident (=pas tous)

Tous les voyageurs n'ont rien vu (aucun n'a vu quelque chose)

⁵ Cf. Damourette & Pichon, § 2863; pour l'anglais, de même: Jackendoff (1972 : 352). Avec les cardinaux définis, les contraintes prosodiques sont inversées: la lecture à remontée de négation demande une focalisation sur le cardinal défini.

(18') Elle s'est retournée, a fait deux enjambées vers lui, s'attendant à ce que quelqu'un l'arrête, mais *quelqu'un* ne l'a *pas* arrêtée.

Horn explique cette marginalité par ce qu'il appelle "le principe de la division du travail pragmatique" consistant à préférer, quand elles existent, les formes lexicalisées associant une négation à un quantifieur (ici, dans la version française, *personne...ne* plutôt que *quelqu'un...ne pas*). Dans la construction *tous...ne pas*, il explique ainsi la relative rareté du sens à négation verbale par l'existence de la construction incorporant une négation: *aucun...ne*. Cela rendrait disponible le sens à "remontée" de la négation sur le quantifieur.

Cette explication a été critiquée à juste titre me semble-t-il par Attal (1992), ainsi que par Nølke. Je ne commenterai pas faute de place la solution assez sophistiquée de Nølke (2001), qui introduit des concepts nouveaux de différenciation de portée selon le contenu pragmatique, concepts qui alourdissent l'analyse, peut-être inutilement. La solution alternative de P. Attal (1994) explique le comportement particulier de *tous* à partir de l'absence de possibilité d'existence d'un ensemble complémentaire vérifiant la propriété inverse (ce qui est la situation habituelle avec les indéfinis: si *cinq enfants jouent*, la possibilité existe que d'autres enfants ne jouent pas). L'exhaustivité introduit alors des conditions sémantiques particulières.

La proposition d'Attal reçoit un sérieux contre-exemple dans le comportement particulier des fractions, notamment des fractions définies. Ces constructions ont le même comportement vis-à-vis de la négation⁶ que *tous* et les cardinaux définis:

⁶ La lecture à négation de la quantité est moins fréquente qu'avec *tous*. En voici un exemple réel, où le véritable sujet est cependant la fraction:

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents et éventuellement représentés à l'assemblée. Pour la validité des délibérations, la présence d'un quart des membres visés à l'article 13 est nécessaire. Si *le quart des membres n'est pas atteint*, il est convoqué avec le

(19) Les deux tiers des flèches n'ont pas atteint la cible
Cette phrase peut ainsi signifier, soit qu'il y a deux tiers des flèches qui n'ont pas atteint la cible, soit que la somme des flèches ayant atteint la cible n'atteint pas la proportion des deux tiers de celles qui ont été lancées. Cette dernière interprétation est tout à fait du même type que celle avec *tous*, la négation portant sur le quantifieur. Pourtant, un ensemble complémentaire vérifiant la propriété inverse existe bien ici. Dans le cas particulier de *la moitié*, c'est même l'exacte proportion de l'implication inverse. C'est sur cette implication inverse que joue Churchill dans le mot rapporté par Katz et repris par Horn (2001 : 497). On le somrait de s'excuser pour avoir dit:

(20) Half of the ministers are asses
Il s'est excusé, si on peut dire, en disant:

(21) Half of the ministers are not asses (*la moitié des ministres ne sont pas des ânes*)
en jouant sur l'implication inverse⁷.

L'explication que j'ai suggérée autrefois (Muller 1977) repose sur la définitude de la quantité elle-même, et regroupe dans la même explication les quantifieurs de l'exhaustivité (*chaque, tous*), les cardinaux définis et les fractions définies. La définitude permet de distinguer la quantité réelle liée à l'action verbale d'une quantité d'arrière-plan, qui est celle d'un ensemble préexistant à la spécification par l'action verbale. On peut appliquer aux fractions le même raisonnement que celui portant sur les cardinaux: si un ensemble de référence est spécifié, non seulement sa cardinalité est spécifiée, mais également toute fraction de cette cardinalité. Il faut cependant, dans ce cas, comprendre que la fraction est une proportion plutôt qu'une quantité dénombrée. Ce n'est que dans ce sens qu'on peut

même ordre du jour une deuxième assemblée... (Statuts, sur Google).

Variante possible: *si le quart des membres ne sont pas présents*.

⁷ On notera qu'on a affaire à trois lectures et non deux: soit le rejet pur et simple sans interaction avec le quantifieur (*il n'est pas vrai que...*); soit une lecture où la négation porte sur la quantité (*moins de la moitié...*); soit une lecture où la négation porte sur le prédicat (*la moitié ne sont pas...*).

utiliser par exemple *le tiers* avec une interprétation cohérente du point de vue de l'unicité:

(22) Le tiers des élèves étaient présents au cours

Il y a évidemment trois tiers dans un ensemble, mais ici, la question *Lequel?* serait saugrenue. La fraction est à interpréter comme un "rôle" dans le sens de Fauconnier 1984: quels que soient les éléments de l'ensemble nombrable, cet ensemble présente une **proportion** unique, qui est un rapport à la totalité. D'ailleurs, dans ce cas, la réalisation indéfinie (cf. 20) est également ambiguë, si on lui donne cette valeur de proportion:

(23) Deux tiers des électeurs n'ont pas approuvé la modification des statuts

La lecture la plus fréquente est ici la lecture à négation verbale, mais il n'est pas exclu d'interpréter (23) avec la lecture à négation de la quantité qu'on aurait plus nettement dans:

(24) Les deux tiers des électeurs n'ont pas approuvé la modification des statuts

soit avec le sens: *moins des deux tiers*. Dans ce cas, on ne dira pas que la négation de (23) "porte" sur l'indéfini. Plutôt, comme dans l'exemple (18) de Horn, la fraction est une lecture "indéterminée", non spécifiée, d'un indéfini. C'est d'autant plus facile dans ce cas que l'indéfini représente, non une pluralité d'objets quantifiés ("deux tiers quelconques"), mais une proportion unique préexistant comme un "rôle". L'emploi du défini dans les fractions facilite la lecture comme rôle plutôt que comme quantifieur. L'intérêt des fractions définies est alors de montrer comment la quantification fonctionne dans ces constructions: non pas d'emblée, semble-t-il, mais comme un calcul à partir d'une valeur ensembliste, proportion abstraite plutôt que quantité. Dans la lecture quantifiée de l'exemple ci-dessus, on affirme que l'argument du prédicat négatif est la proportion *les deux tiers des électeurs*, et par implication on en déduit que la quantification réelle est alors *deux tiers des électeurs (au moins)*. On notera que dans ce cas, la lecture quantificationnelle est possible avec cette valeur *au moins*, la phrase restant vraie si plus des deux tiers a effectivement rejeté la modification des statuts. Il est alors plausible de poser, en

élargissant le constat que fait Corblin (2002 : 212) pour les ensembles définis en général⁸, que la quantification "effective" est à dissocier des constructions définies, y compris dans les cardinaux définis, les constructions avec *tous* et les fractions définies: les indications quantificatrices peuvent relever (on verra que ce n'est pas toujours le cas) de l'arrière-plan, et sont à dissocier de la quantification en rapport avec l'action verbale, obtenue indirectement.

Il faudrait ajouter, à ce survol de l'interaction avec la négation, la construction avec *la plupart*, qui est également, à mon sens, une proportion avant d'être un quantifieur. Il semble moins évident ici que l'article corresponde à une quantification d'arrière-plan, puisque *la plupart* ne définit aucune proportion fixe. Il est probable que *la plupart* est un défini de premier emploi, sans quantité présupposée; le défini s'y justifie par l'unicité, dans chaque action opposant une proportion majoritaire à une proportion minoritaire, de cette proportion majoritaire, qui n'est cependant nullement préalable à l'action⁹. Il est certain par ailleurs que d'autres emplois de l'article, n'impliquant pas les cardinaux, sont liés à des usages discursifs de premier emploi, sans aucune spécification préalable (comme ceux étudiés par C. Schnedecker: *les uns, les autres, les premiers, les seconds*). La question se pose donc de vérifier si, dans le cas des cardinaux définis, il y a bien toujours définitude du cardinal, ce qui n'est pas sûr, comme on va le voir. Cette hétérogénéité de structure pourrait expliquer les différences d'interprétation avec *tous* dans les constructions négatives: les cardinaux définis sont beaucoup moins souvent sujets à la "remontée" de la négation sur le quantifieur (Nølke, 2001).

⁸ Corblin estime que la quantification est souvent notée par ce qu'il nomme un "modificateur de quantification", par exemple *en majorité, à 80%: Les électeurs ont voté non à 80%*. Ce que montrent les fractions définies, c'est que même dans ce cas, on n'obtient pas directement la quantification effective, dès lors qu'il y a du défini.

⁹ Il semble qu'il n'y ait aucune ambiguïté de lecture avec la négation: *La plupart des invités ne sont pas venus* s'interprète avec une négation sur le verbe.

4. Les différences entre *tous* et *les n N*.

Tout d'abord, il faut remarquer que les cardinaux définis ne s'emploient ni dans les mêmes contextes, ni avec les mêmes interprétations que *tous*. L'essentiel des différences qu'on peut observer tient à ce que *tous*, qui ne donne aucune indication de quantité, peut seulement (à une exception près qui est un emploi presque qualificatif) signifier l'exhaustivité d'un ensemble nombrable de quantité non mentionnée. Cette signification d'exhaustivité exclut à peu près totalement *tous* dans les expressions duelles:

(25) Paul avait les deux mains levées

(25') *Paul avait toutes les mains levées

et rend très malaisé son emploi dans des constructions où cette signification est inappropriée:

(26) C'est l'histoire d'un groupe de copains. Les trois amis avaient l'habitude de se retrouver au café le dimanche après-midi

(26') ...??Tous les amis avaient l'habitude de se retrouver au café le dimanche après-midi

(Ce n'est qu'en (26) que *les trois amis* s'interprète naturellement comme une description quantifiée anaphorique de *un groupe de copains*).

Inversement, les cardinaux définis signifient d'abord la quantité, et seulement de façon indirecte l'exhaustivité. Imaginons le récit suivant:

(27) Un groupe d'enfants s'est perdu en montagne et a dû bivouaquer, suscitant l'inquiétude des responsables. Les cinq enfants n'avaient pas pris de vêtements chauds.

(27') ...Tous les enfants n'avaient pas pris de vêtements chauds

Dans l'utilisation du cardinal défini, le groupe nominal signale la quantité en première mention, comme une précision accessoire sur la taille du groupe: *les enfants, qui étaient cinq...* L'exhaustivité ne semble pas saillante. La lecture qui s'impose est celle d'une négation sur le verbe. L'emploi de *tous*, sans

indication quantitative, ne peut obéir à cette intention et on doit l'interpréter comme signifiant l'exhaustivité. De ce fait, il n'y a pas d'interprétation descriptive sur le nombre des enfants. On aboutit alors aux deux interprétations à portée, y compris celle où la négation porte sur *tous*.

On peut en conclure, comme on va le voir sur d'autres exemples, que *tous* fonctionne toujours comme un défini: *la totalité des enfants*, alors que le cardinal inclus dans un groupe nominal, même s'il donne forcément la quantité exhaustive de l'ensemble, peut être utilisé différemment, sans définitude propre, et avec un contenu descriptif.

Une autre différence va dans le même sens: l'emploi de *tous* met sur un pied d'égalité (sans interdire les lectures de groupe) chaque exemplaire de l'ensemble de référence. Lorsque la quantification est directionnelle, son emploi est inapproprié:

(28) Pendant les trois heures du trajet, il lisait les journaux

(28') ?Pendant toutes le heures du trajet, il lisait les journaux

L'emploi de *tous* est bizarre parce que présentant l'activité de lire comme liée à chaque heure du trajet, ce qui sous-entend que le découpage en activités différentes pourrait être également découpé en tranches horaires.

Cette particularité d'exclure la quantification directionnelle se remarque encore plus sur les classements:

(29) Les dix joueurs les mieux classé ont reçu un prix
renvoie à un ordre de classement, effet qui disparaît dans:

(29') Tous les joueurs les mieux classés ont reçu un prix
ou encore:

(30) Je remercie personnellement les dix premiers
acheteurs de notre produit

(30') ??Je remercie personnellement tous les premiers
acheteurs de notre produit

Une autre conséquence du sémantisme de *tous* est que ce terme, sans valeur de quantification précise, ne peut être utilisé que comme croisement de deux prédications, l'une sur le nom, l'autre étant une activité. Les emplois isolés sont à peu près exclus, au contraire des cardinaux définis:

(31) Blanche Neige et les sept nains (titre)

(31') *Blanche Neige et tous les nains

(32) Les trois Grâces / Les sept péchés capitaux / Les trois petits cochons

(32') *Toutes les Grâces / Tous les péchés capitaux / Tous les petits cochons

Il s'agit là d'une sorte d'emploi définitoire du cardinal, permettant un figement nominal d'une entité quantifiée. Le sens d'exhaustivité sans dénombrement de *tous* exclut à peu près cet emploi, à une exception près: celle où *tous* prend métaphoriquement le sens de 'nombreux' avec les possessifs; l'expressions suivante serait un titre acceptable:

(33) Casanova et toutes ses femmes

Ce fonctionnement du cardinal dans un sens définitoire correspond bien évidemment à une prédication indéfinie interne au groupe nominal:

(34) Les nains étaient sept / *Les nains étaient tous

Par contre, en lien avec une activité quelconque, on retrouve la possibilité d'une définitude du cardinal, sur le même modèle que *tous*:

(35) Les nains étaient les sept à travailler dans le jardin et l'emploi défini isolé n'est compréhensible qu'à cette condition d'une prédication supplémentaire (au minimum, un sens locatif):

(36) ??Les nains étaient les sept (acceptable: ...étaient les sept là)

5. Les constructions de type cardinal défini sans définitude du cardinal.

Le cas le plus évident d'un tel emploi est la construction à classement signalée ci-dessus. L'énoncé suivant:

(37) Les dix premiers acheteurs de notre produit seront récompensés

ne s'analyse pas comme:

(37') Les premiers acheteurs de notre produit seront (tous) les dix récompensés

mais comme:

(37") Les premiers acheteurs de notre produit seront récompensés jusqu'à dix

Dans ce cas, le cardinal n'est pas présupposé, donc n'est pas défini et ne fait pas partie de la quantification d'arrière-plan. Cette construction ne peut donc pas induire les ambiguïtés de lecture avec la négation, et de fait, la phrase suivante n'est pas ambiguë:

(38) Les dix premiers acheteurs n'ont pas à payer les taxes

Bien des emplois des cardinaux définis sont construits avec une valeur descriptive, appositive, du quantifieur, sur un ensemble préalablement défini. Ceux-ci aussi échappent à l'interprétation à définitude sur le cardinal; aux exemples ci-dessus, on peut ajouter:

(39) Le proviseur a reçu la classe de Philosophie. Les douze élèves n'étaient pas satisfaits de leur préparation au bac.

Il n'y a ici aucune raison de trouver une ambiguïté de lecture dans la phrase négative: la quantité est à interpréter de façon descriptive: *au nombre de douze*, comme une extension du contenu anaphorique de l'ensemble introduit par le collectif *la classe de Philosophie*. L'emploi en première mention, et en reprise anaphorique, favorise la lecture quantificationnelle de premier plan. L'utilisation de *tous*, qui n'exclut pas l'interprétation anaphorique ici, rétablirait la possibilité d'une lecture à négation sur le quantifieur, sans doute parce que ce terme ne contient aucune information nouvelle sur la quantité: sa justification doit être ailleurs, dans le contraste entre l'ensemble défini *tous les élèves* et la quantification effective des élèves satisfaits.

Certaines structures favorisent cette interprétation descriptive de la quantification, de facto de premier plan, et non d'arrière-plan et définie. On peut ainsi opposer:

(40) Attention, les douze moutons ne sont pas vaccinés!

(41) Attention, ces douze moutons ne sont pas vaccinés!

Avec le défini, on peut accéder à une interprétation sécante: *pas les douze*. Cette interprétation n'apparaît pas avec le démonstratif précédant le cardinal (propriété déjà notée par Attal 1972). Il est possible de la retrouver dans la construction flottante:

(42) Attention, ces moutons ne sont pas (tous) les douze vaccinés!

On peut supposer que la quantification du groupe nominal démonstratif est employée d'emblée, parce que le démonstratif a des propriétés de quantifieur partitif (Kleiber 1984 : 76). La quantification se fait donc à l'intérieur d'une partition dont le démonstratif donne un sous-ensemble: *les moutons ici présents, qui sont douze*. Il n'y a donc pas équivalence exacte avec la construction flottante qui rétablit le dispositif ensembliste habituel. Ce n'est donc pas le démonstratif en soi qui produit la lecture indéfinie du cardinal. Le même effet sémantique peut s'obtenir avec un défini lié à un contexte d'énonciation localisé:

(43) Les douze élèves ici présents n'ont pas rendu le devoir
= les élèves ici présents, qui sont (*les) douze, n'ont pas rendu le devoir

Au total, donc, beaucoup de constructions cardinales définies se différencient des constructions avec *tous*. La similitude ne se retrouve que lorsque la quantité, présentée comme présupposée et définie, permet un jeu entre la quantification d'arrière-plan, exhaustive, et une quantification effective sécante sur l'ensemble de référence. Dans les autres cas, l'interprétation descriptive du quantifieur ne permet pas à celui-ci de sortir de la portée du groupe nominal pour interagir avec la négation, ou simplement pour entrer en interaction avec l'action verbale.

6. Conclusion.

Les constructions cardinales définies ont une réelle hétérogénéité de structure. Leur utilisation première est de signifier la quantité d'un ensemble de référence. Dans cette interprétation quantitative, le cardinal peut être employé descriptivement, en cardinal de première mention, même sur un

ensemble préalablement défini, ou en attribut définitoire (le type *les sept nains*). Il peut aussi être utilisé comme quantifieur de premier plan, par exemple dans les ensembles à quantification directionnelle (*les dix premiers*), ou dans la définition d'un groupe partitif défini contextuellement (constructions à démonstratif). Ce n'est que lorsque la quantité est également interprétable comme définie qu'elle peut constituer un domaine de référence d'arrière-plan qui acquiert une forme d'indépendance vis-à-vis de l'action verbale. Cette interprétation, qui se manifeste dans les emplois "flottants", transforme le quantifieur en un domaine de référence sur lequel vient s'inscrire la quantification effective. La quantification réelle, liée à l'action, est obtenue secondairement et donne lieu aux ambiguïtés de lecture observées plus fréquemment avec *tous*. L'opposition sémantique s'établit alors entre l'exhaustivité ou non de cet ensemble de référence quantificationnel par rapport à une action. La constitution d'un ensemble de référence quantificationnel (la quantification d'arrière-plan), indépendant de l'action verbale, de référence stable, n'est possible que si la quantification est elle-même définie (*tous*, cardinaux définis, fractions définies), formant un "rôle" indépendant de toute action particulière, unique et abstrait, sur lequel pourrait s'inscrire la quantification effective. Cette définitude propre, qui n'est réalisée que dans certaines conditions, est à distinguer de celle de l'ensemble nominal dans lequel est inséré le cardinal. Cet ensemble de conditions restrictives explique la relative rareté des emplois à "remontée" de la négation avec ces constructions.

Références.

Attal, P. (1972), "Tout le monde n'est pas beau, Essai sur les rapports sémantiques entre *tous* et *ne pas*", *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 3-33.

Attal, P. (1979), *Négation et quantificateurs*, thèse, Paris-VIII.

Attal, P. (1992), "Commentaire critique de *A Natural History of Negation*, de Laurence Horn", *Langue Française*, 94, 103-122.

Attal, P. (1994), *Questions de sémantique*, Louvain, Peeters.

- Barwise J. & R. Cooper (1981), "Generalized Quantifiers and Natural Language", *Linguistics and Philosophy*, 4, 159-219.
- Corblin F. (2002), *Représentation du discours et sémantique formelle*, Paris, PUF.
- Damourette J. & E. Pichon (1911-1940), *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- Fauconnier G. (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- Gaätone D. (1971), *Etude descriptive du système de la négation dans le français contemporain*, Genève, Droz.
- Horn L. (2001), *A Natural History of Negation*, 1989, (version revue en 2001) Chicago University Press.
- Jackendoff R.S. (1972), *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Kamp H. & U. Reyle (1993), *From Discourse to Logic*, Dordrecht, Kluwer.
- Kleiber G. (1984), "Sur la sémantique des descriptions démonstratives", *Linguisticae Investigationes*, VIII-1, 63-85.
- Kleiber G. (1998), "Tout et ses domaines: sur la structure *tout + déterminant + N*", dans: A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier, D. van Raemdonck (eds), *La ligne claire, de la linguistique à la grammaire, Mélanges offerts à Marc Wilmet*, Bruxelles, Duculot, 87-98.
- Muller C. (1977), "Analyses linguistiques des relations de champ entre quantificateurs et négation", *Langages*, 48, 60-83.
- Nølke H. (2001), *Le regard du locuteur 2*, Paris, Kimé.
- Schnedecker C. (2006), *De l'un à l'autre et réciproquement...*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

